



CAMP DE JOUR DE LA MUNICIPALITÉ DE RIPON FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024 – ENFANT DE 6 À 12 ANS

*Il est important de noter que l'inscription au Camp de jour de la Municipalité de Ripon doit obligatoirement être faite par les parents / tuteurs. Aucune inscription par un tiers ne sera acceptée.

**Pour faire l'inscription au Camp de jour de la Municipalité de Ripon avec le tarif citoyen, il est obligatoire de présenter une preuve de résidence via une pièce d'identité de l'un (1) des parents / tuteurs. Pour une inscription par la poste, avec le formulaire disponible en ligne, une photocopie de la pièce d'identité sera acceptée.

***L'inscription sera officielle sur réception du présent formulaire, du formulaire fiche santé, du paiement et, s'il y a lieu, de la preuve de résidence. Tous les documents devront être dûment complétés et signés.

1. ENFANT(S) :

ENFANT #1			
Prénom		Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Nom de famille		Date de naissance	(JJ/MM/AAAA)
Adresse		Âge au 25 juin 2024	ans
Ville		Première expérience de camp?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Code postal			

ENFANT #2 (s'il y a lieu)			
Prénom		Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Nom de famille		Date de naissance	(JJ/MM/AAAA)
Adresse		Âge au 25 juin 2024	ans
Ville		Première expérience de camp?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Code postal			

ENFANT #3 (s'il y a lieu)			
Prénom		Sexe	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Nom de famille		Date de naissance	(JJ/MM/AAAA)
Adresse		Âge au 25 juin 2024	ans
Ville		Première expérience de camp?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Code postal			

2. PARENTS / TUTEURS :

*L'inscription des deux (2) parents / tuteurs est obligatoire.

PARENT / TUTEUR #1			
Prénom		Lien avec l'enfant	
Nom de famille		Téléphone (Maison)	
Adresse		Téléphone (Bureau)	
Ville		Téléphone (Cellulaire)	
Code postal		Courriel	

PARENT / TUTEUR #2			
Prénom		Lien avec l'enfant	
Nom de famille		Téléphone (Maison)	
Adresse		Téléphone (Bureau)	
Ville		Téléphone (Cellulaire)	
Code postal		Courriel	

3. ÉMISSION DU RELEVÉ 24 POUR CRÉDIT D'IMPÔT POUR FRAIS DE GARDE D'ENFANT(S) :

*Il est uniquement possible de produire deux (2) relevés 24 pour les parents ayant une garde partagée

CHOIX DU PARENT / TUTEUR PAYEUR	ADRESSE DE CORRESPONDANCE (Si différente de la section 2)	NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)
<input type="checkbox"/> PARENT / TUTEUR #1		
<input type="checkbox"/> PARENT / TUTEUR #2		

4. CONTACTS D'URGENCE (AUTRE QUE PARENTS / TUTEURS) :

*Les contacts d'urgence doivent obligatoirement être différents que les parents / tuteurs

CONTACT D'URGENCE #1			
Prénom		Lien avec l'enfant	
Nom de famille		Téléphone (Maison)	
Adresse		Téléphone (Bureau)	
Ville		Téléphone (Cellulaire)	
Code postal		Courriel	

CONTACT D'URGENCE #2			
Prénom		Lien avec l'enfant	
Nom de famille		Téléphone (Maison)	
Adresse		Téléphone (Bureau)	
Ville		Téléphone (Cellulaire)	
Code postal		Courriel	

5. BESOINS PARTICULIERS ET DIAGNOSTIC :

*Notre camp souhaite intégrer les enfants ayant des besoins particuliers. Les informations sur la santé de votre enfant sont précieuses et nous permettront de lui faire vivre une expérience camp réussie. Merci de compléter aussi la fiche santé en annexe.

Votre enfant a-t-il reçu un diagnostic? (Trouble de comportement, TDA/H, anxiété, trouble du spectre de l'autisme, déficience motrice, intellectuelle, visuelle, etc.)		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, lequel(s) :		
Si non, est-il en attente d'un diagnostic?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Doit-il être accompagné dans ses activités au camp?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Ratio suggéré : / (ex : 1/1, 1/2, etc.)

6. CHOIX DU TARIF (25 JUIN AU 15 AOÛT 2024) :

*Pour faire l'inscription au Camp de jour de la Municipalité de Ripon avec le tarif citoyen, il est obligatoire de présenter une preuve de résidence via une pièce d'identité de l'un (1) des parents / tuteurs. Pour une inscription par la poste, avec le formulaire disponible en ligne, une photocopie de la pièce d'identité sera acceptée.

ENFANT(S) DE RIPON					
CHOIX	ENFANT DE RIPON	TARIF CITOYEN (Jusqu'au 27 mai 2024)	CHOIX	ENFANT DE RIPON	TARIF CITOYEN (À compter du 28 mai 2024)
<input type="checkbox"/>	Enfant #1	150 \$	<input type="checkbox"/>	Enfant #1	160 \$
<input type="checkbox"/>	Enfant #2	140 \$	<input type="checkbox"/>	Enfant #2	150 \$
<input type="checkbox"/>	Enfant #3	130 \$	<input type="checkbox"/>	Enfant #3	140 \$
Document prouvant la résidence à Ripon					

ENFANT(S) DE L'EXTÉRIEUR		
CHOIX	ENFANT DE L'EXTÉRIEUR	TARIF EXTÉRIEUR (En tout temps)
<input type="checkbox"/>	Enfant #1	250 \$
<input type="checkbox"/>	Enfant #2	250 \$
<input type="checkbox"/>	Enfant #3	250 \$

ACTIVITÉ SPÉCIALE POUR TOUS	
Je désire que mon (ou mes) enfant(s) participe(nt) à la sortie de la Super Fête qui aura lieu le 10 juillet 2024. Frais d'entrée et transport en autobus compris : 30 \$ par enfant payable avec les frais d'inscription.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
*Prenez note que si votre(vos) enfant(s) n'est (ne sont) pas inscrit(s) à cette activité spéciale, il(s) ne pourra(ont) pas venir au Camp de jour durant ces journées puisque le camp sera fermé.	

SOUS-TOTAL (insérez le montant)	\$
--	----

7. SERVICE DE GARDE (10 \$ / JOUR / ENFANT) :

*Le paiement des frais de garde se fera toujours pour et durant la semaine en cours. Il sera possible de payer au bureau municipal durant les heures d'ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h. Le paiement pourra se faire selon les mêmes modalités de paiement de la section 8 du présent formulaire.

**ATTENTION : Des frais de garde seront applicables pour tous les enfants qui se présentent au Camp de jour avant 8 h 50 le matin. En outre, des frais de garde seront également applicables pour tous les enfants qui quitteront le Camp de jour après 16 h 10.

***ATTENTION : Dû à plusieurs problématiques dans le passé, un défaut de paiement pour une semaine en cours fera en sorte que l'enfant **ne sera plus éligible au service de garde de la semaine suivante.**

**** Des frais de retard de 5 \$ par enfant seront applicables pour chaque tranche de 15 minutes supplémentaire.

*****Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel du service de garde ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné à la présente section ainsi qu'aux sections 2 et 4 du présent formulaire à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable au service de garde un avis écrit précisant le nom de cette personne.

Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde du camp <u>en matinée (entre 7 h 30 et 9 h)?</u>			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde du camp <u>en après-midi (entre 16 h et 17 h 30)?</u>			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, y a-t-il d'autres personnes qui sont autorisées à venir chercher votre enfant mise à part les parents / tuteurs et les contacts d'urgence?			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Personne #1	Prénom et Nom de famille		Lien avec l'enfant
Personne #2	Prénom et Nom de famille		Lien avec l'enfant
Est-ce que votre enfant est autorisé à partir seul le soir?			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

8. MODALITÉS ET AUTORISATION DE PAIEMENT :

*L'inscription sera officielle sur réception du présent formulaire, du formulaire fiche santé, du paiement et, s'il y a lieu, de la preuve de résidence. Tous les documents devront être dûment complétés et signés.

**La Municipalité de Ripon facturera des frais de 15 \$ pour tout chèque sans provision.

Nom du parent / tuteur payeur (en lettres moulées) :		
<input type="checkbox"/>	DÉBIT – Le paiement par débit peut se faire seulement à la réception des bureaux municipaux durant les heures d'ouverture (lundi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h à 16 h.	
<input type="checkbox"/>	ARGENT COMPTANT – Le paiement en argent comptant peut se faire seulement à la réception des bureaux municipaux durant les heures d'ouverture (lundi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h à 16 h.	
<input type="checkbox"/>	CHÈQUE – Le paiement par chèque peut être déposé à la réception des bureaux municipaux durant les heures d'ouverture (lundi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h à 16 h. Le chèque doit être fait au nom : Municipalité de Ripon. Aussi, la référence doit être : Camp de jour avec le nom de votre ou vos enfant(s).	
<input type="checkbox"/>	VIREMENT EN LIGNE – Le paiement par virement en ligne peut se faire en tout temps via votre institution financière. Le virement doit se faire à l'adresse courriel : loisirs@ripon.ca . La question doit être : Municipalité. La réponse doit être : ripon (tout en minuscule). De plus, vous devez utiliser la zone texte proposée (message) pour y inscrire le nom de votre ou vos enfant(s) comme référence.	

9. MODALITÉS DE REMBOURSEMENT :

*Les frais d'inscription au camp de jour pourront être remboursés, à l'exception d'une somme de 25 \$ représentant les frais d'annulation, et ce, à la condition que cette annulation soit faite au moins une semaine avant le début du camp de jour.

**Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation faite à moins d'une semaine avant le début du camp de jour, ni pour les journées de camp manquées.

***Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la Municipalité de Ripon remboursera la totalité des frais d'inscription, et ce, sans aucun frais d'annulation.

****Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : loisirs@ripon.ca

10. AUTORISATIONS ET ENGAGEMENTS :

MÉDIAS	J'autorise le Camp de jour de la Municipalité de Ripon à prendre des photos et des vidéos de mon ou mes enfant(s) pendant son/leur séjour et à les utiliser à des fins promotionnelles	Initiales : _____
--------	--	----------------------

RÉCUPÉRATION DE(S) L'ENFANT(S)	J'autorise toutes les personnes inscrites au présent formulaire à venir chercher mon ou mes enfant(s) au Camp de jour de Ripon s'il m'était impossible de le faire moi-même	Initiales : _____
	Je m'engage à aviser la(les) personne(s) autorisée(s) qu'elle(s) devra(ont) se présenter au(à) la) moniteur/monitrice pour signer le registre de départ avant de quitter avec mon(mes) enfant(s)	Initiales : _____
	Je m'engage à mettre à jour la/les présente(s) autorisation(s) dans le cas où je désire modifier ou ajouter à cette/ces autorisation(s)	Initiales : _____
	Je me déclare entièrement responsable de la/des personne(s) qui viendra(ont) chercher mon enfant et je dégage donc la Municipalité de Ripon et son Service des Sports et Loisirs de toutes responsabilités à cette fin	Initiales : _____

RESPECT DES RÈGLES DU CAMP	Je m'engage à collaborer en informant mon(mes) enfant(s) de respecter toutes les règles émises par les moniteurs/monitrices du camp	Initiales : _____
	Je m'engage à collaborer en informant mon(mes) enfant(s) de l'importance d'un respect total et absolu envers les moniteurs/monitrices ainsi qu'envers les autres enfants qui viennent eux aussi, s'amuser au camp	Initiales : _____
	Je m'engage à collaborer en informant mon(mes) enfant(s) de l'importance de participer, sans protester, à toutes les activités prévues, puisque celles-ci ont été organisées afin de bien répondre aux préférences de tous et chacun des participants	Initiales : _____
	Je m'engage à collaborer en informant mon(mes) enfant(s) que si son(leur) comportement n'est pas adéquat, il y aura des conséquences selon la gravité des gestes ou des paroles, telles que : <ul style="list-style-type: none"> • Retrait de l'activité • Feuille de réflexion à faire signer par les parents • Suspension à la maison • Exclusion d'une sortie de groupe • Exclusion du camp dans les cas légitimes 	Initiales : _____
	Je m'engage à collaborer en informant mon(mes) enfant(s) de ne partager, en aucun cas, sa(leur) boîte à lunch avec les enfants du camp en raison des allergies.	Initiales : _____
	Je m'engage à collaborer en informant mon(mes) enfant(s) des comportements interdits ci-après, lesquels pourraient mener à une expulsion : <ul style="list-style-type: none"> • Se battre • Être impoli(e); voler • Faire du vandalisme • Agacer, humilier ou rire pour humilier; tous autres comportements jugés négatifs par les moniteurs/monitrices en accord avec la monitrice en chef et la coordonnatrice des Sports et Loisirs de la Municipalité de Ripon 	Initiales : _____

	Je m'engage à collaborer en informant mon(mes) enfant(s) des degrés de gradation des conséquences, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} avertissement - Fiche de réflexion à faire signer par les parents • 2^e avertissement - Contact avec les parents et risque d'expulsion pour une semaine • 3^e avertissement - Expulsion du Camp de jour pour le reste de l'été 	Initiales : _____
	Je m'engage à collaborer avec la direction du Camp de jour de la Municipalité de Ripon et à venir la rencontrer si le comportement de mon enfant nuit au bon déroulement des activités	Initiales : _____

11. ACCEPTATION ET SIGNATURE :

*Par la signature ci-dessous du présent formulaire, le parent / tuteur certifie avoir pris connaissance des modalités et des règles ci-haut mentionnés, en avoir fait part à son(ses) enfant(s), et s'engage à se conformer aux conditions mentionnées. Il reconnaît qu'un manquement aux conditions et aux règles du Camp de jour, de sa part ou de celle de son(ses) enfant(s), pourrait entraîner des conséquences telles que la suspension ou le renvoi, et ce, sans remboursement.

**Par la signature ci-dessous du présent formulaire, le parent / tuteur déclare que tous les renseignements fournis sont exacts.

Nom du parent / tuteur signataire (en lettres moulées)

Signature du parent / tuteur

Date de la signature (jj/mm/aaaa)

POUR LES INSCRIPTIONS EFFECTUÉES PAR COURRIEL, VOUS ÊTES PRIÉS DE FAIRE PARVENIR VOS DOCUMENTS À L'ADRESSE SUIVANTE : loisirs@ripon.ca

POUR TOUTES AUTRES QUESTIONS RELATIVES AU CAMP DE JOUR DE RIPON, VEUILLEZ VOUS ADRESSER À :

**MADAME SYLVIE HACHEY
 COORDONNATRICE DES SPORTS ET LOISIRS
 MUNICIPALITÉ DE RIPON
 31, RUE COURSOL, BUREAU 101, RIPON (QUÉBEC) J0V 1V0
 COURRIEL : loisirs@ripon.ca
 TÉLÉPHONE : 819 983-2000 POSTE 2710
 TÉLÉCOPIEUR : 819 983-1327**